EQUITATION

SAISON 2026/2027

Directeur en charge du dossier : Arnaud Boix – 0759510646 – aboix@sport-u.com
Déléguée technique LIFSU : Camille David - camille.david@estp.fr
Collaborateur : Bruno Wavelet – bwavelet@sport-u.com

1 CALENDRIER ÎLE-DE-FRANCE

EPREUVE	INFOS	LIEUX & HORAIRES	ENGAGEMENTS	PROGRAMME
DATE à venir Dressage + CSO **Coupe d'hiver**	Limité à 20 participants 30€ par concours	**Ecurie du Moulin de la Forge** 78730 Longvilliers Accueil à 10h00	30 € par concours	1ère épreuve : club 3 Grand Prix 2ème épreuve : amateur 3 Grand prix
DATE à venir Dressage + CSO **Coupe de printemps**	Limité à 20 participants 30€ par concours	**Ecurie du Moulin de la Forge** 78730 Longvilliers Accueil à 10h00	30 € par concours	1ère épreuve : club 3 Grand Prix 2ème épreuve : amateur 3 Grand prix
DATE à venir Dressage + CSO **Coupe d'hiver**		***Site en cours de réservation***		1ère épreuve : club 3 Grand Prix 2ème épreuve : amateur 3 Grand prix
DATE à venir Dressage + CSO **Coupe de printemps**		***Site en cours de réservation***		1ère épreuve : club 3 Grand Prix 2ème épreuve : amateur 3 Grand prix

INSCRIPTION EN LIGNE en 2 étapes :

1. Sur MysportU (pour l'inscription administrative)
2. Sur HelloAsso (pour le paiement)

ATTENTION : l'ordre de convocation et de passage des groupes pour la saison 2026/2027 :

- **CSO : 1ère épreuve (galop 4 et 5) puis 2ème épreuve (galop 6 et 7)**
- **DRESSAGE : 2ème épreuve (galop 6 et 7) puis 1 ère épreuve (galop 4 et 5)**

Cet ordre de passage est susceptible d'être modifié par l'organisation.

2 ADRESSES

Merci de ne pas contacter les centres équestres directement mais de passer par la LIFSU par mail : camille.david@estp.fr et aboix@sport-u.com

Site 1

Écurie du Moulin de la Forge
route de la bâte 78730 Longvilliers

En venant de Paris, Autoroute A10, sortie Dourdan

➔ Un service de co-voiturage entre cavaliers pourra être mis en place sur demande.

Site 2

En cours

3 REGLEMENT

Calendriers, résultats sur notre SITE

Il est rappelé que les cavaliers doivent avoir **un comportement exemplaire** en respectant en particulier les chevaux (soins, entretien…), le matériel mis à disposition, l'ensemble des acteurs de la compétition et le règlement intérieur de chaque centre. La représentante de la ligue Paris Ile de France du Sport Universitaire en charge de l'activité est la garante du règlement et de l'application de celui-ci.
La tenue règlementaire de concours (pantalon blanc, veste et gants), même si elle n'est pas exigée partout, est fortement recommandée. Seuls les vêtements sobres et sans capuche (pantalon noir ou écru, veste de ville) ou aux couleurs des écoles et universités représentées seront acceptés en remplacement.
Pour la finale de dressage les gants sont obligatoires.
IL EST INTERDIT D'APPORTER SON PROPRE MATÉRIEL. Le seul matériel personnel autorisé est le tapis et EXCLUSIVEMENT en CSO les étriers et étrivières, qui devront rester les mêmes pour tous les cavaliers du même cheval. En CSO merci d'apporter vos protections, sous réserve de validation des centres équestres.

LES ENTRAINEURS PERSONNELS NE PEUVENT PAS COACHER LEURS ETUDIANTS LORS DE LA COMPETITION Y COMPRIS A LA DETENTE. Seuls les autres cavaliers participants peuvent prodiguer des conseils y compris lorsqu'ils ne sont pas de la même école.
En CSO, seuls les moniteurs du centre équestre d'accueil sont habilités à coacher.

4 ENGAGEMENTS

Les engagements doivent se faire directement en ligne au moyen des liens sur la page EQUITATION de notre site Internet.
A nous retourner **impérativement avant la date indiquée** sur le calendrier de la présente circulaire, aucune dérogation ne sera acceptée sous aucun prétexte.

ATTENTION : le nombre de places étant limité dans certaines épreuves, voici les modalités d'inscription :
Les engagements se font par ordre chronologique d'inscription sur le formulaire.
Les cavaliiers s'inscrivant en CSO+dressage sont prioritaires.
La liste des inscrits définitifs sera publiée sur la page « équitation » du site de la LIFSU.

Le droit d'engagement devra être réglé avant le lundi soir précédant le concours **par paiement en ligne avec HelloAsso.** A défaut de règlement, la participation sera impossible.

Les désistements pourront être pris en compte jusqu'au mercredi soir précédent la compétition (le droit d'engagement restera acquis par la LIFSU).

La détermination des niveaux (1ère ou 2ème épreuve) est effectuée en fonction du niveau fédéral (Galop FFE). L'épreuve 1 est ouverte à partir du galop 4 jusqu'au galop 5 et l'épreuve 2 est réservée au galop 6 et au galop 7. Les responsables de l'organisation se réservent le droit de déclasser un concurrent qui n'a pas le niveau requis. Pour les étudiants étrangers, nous appliquerons le tableau d'équivalence suivant :

Tableau d'équivalence (France vs. USA)		
Galop Français (FFE)	**Équivalent US (USPC)**	**Équivalent de Compétition US (USEF) / Niveau de maîtrise**
Galop 1 - 2	D-1 / D-2	*Beginner / Walk-Trot-Canter : Débutant à poney/cheval, maîtrise basique des trois allures en intérieur.*
Galop 3 - 4	D-3 / C-1	*Novice / Low Hunter : Autonomie complète aux trois allures, franchissement de petits obstacles isolés et enchaînements simples (~60-70 cm).*
Galop 5	C-2	*Training Level / Hunter-Jumper : Début du travail sur deux pistes en dressage, enchaînement de parcours d'obstacles plus techniques (~80-90 cm).*
Galop 6	C-3	*First Level / Equitation Classes : Transition vers une équitation autonome et technique. Aptitude à redresser le galop, enchaîner des courbes serrées et sauter jusqu'à 1m/1m05.*
Galop 7	B / A	*Second Level + / Preliminary & High Jumper : Niveau de compétition avancée. Maîtrise technique poussée à l'obstacle (1m10+), appuyers au trot/galop et autonomie totale dans le dressage de jeunes chevaux.*

Tout cavalier qui obtiendrait une moyenne en dressage inférieure à 60% verra son cas étudié par une commission, composée du directeur régional, du juge de la compétition et d'un moniteur. La commission décidera discrétionnairement de déclasser le cavalier sur l'épreuve inférieure ou de le garder dans l'épreuve dans laquelle il a concouru.
En CSO, le juge qui observerait un niveau inadéquat au regard des attendus pour l'épreuve Galop 6 et 7 sollicitera une réunion de la commission qui prendra également une décision.

5 REGLEMENT TECHNIQUE CSO & DRESSAGE

Un tirage au sort a lieu avant chaque épreuve, qui pourra être adapté au gabarit du cavalier pour le bien être des équidés. Chaque cavalier tire un papier qui lui indique son numéro de passage dans l'épreuve et lui permet de connaître le nom du cheval qu'il montera. Chaque cheval peut être monté au maximum par 3 cavaliers.
Seuls les Galops 7 sont autorisés à porter des éperons sous réserve de l'accord du centre équestre.
L'équipement du cheval est déterminé par le centre équestre et par le règlement FFE de la discipline concernée.

5.1 C.S.O.

L'ordre de passage : **1ère épreuve (galop 4 à 5) puis 2ème épreuve (galop 6 à 7)**

1ère EPREUVE	2ème EPREUVE
GALOP 4 à 5 Côte évolutive en cours d'année, de 0,60 cm à 85 cm. Le centre équestre se réserve le droit d'adapter la hauteur au niveau global des candidats.	**GALOP 6 à 7** Côte évolutive en cours d'année, de 0,95 cm à 1m10 environ. Le centre équestre se réserve le droit d'adapter la hauteur au niveau global des candidats.

5.2 DRESSAGE

L'ordre de passage : **2ème épreuve (galop 6 à 7) puis 1ère épreuve (galop 4 à 5)**
Les textes des reprises sont les textes règlementaires de la Fédération Française d'Équitation en téléchargement ci-après.
Le niveau de reprise (voir tableau ci-dessous) pourra être modifié au regard du club d'accueil et de la cavalerie.

1ère épreuve	2ème épreuve
GALOP 4 à 5 Reprise **Club 3 Grand Prix**	**GALOP 6 à 7** Reprise **Amateur 3 Grand Prix**

6 CLASSEMENT EN CSO & DRESSAGE

- Un classement sera établi à l'issue de chaque coupe.
- Un classement général (coupe île de France) sera également établi aux points.

Le calcul des points pour le titre de la coupe d'île de France universitaire est le suivant :
1 classé pour 2 partants

Barème appliqué

1er	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	9ème	10ème	11ème	12ème	13ème
20	15	12	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

Tout cavalier ayant participé, même sans classement, aura 1 point.

Exemple pour un concours avec 20 partants

1er	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	9ème	10ème	11ème et +
20	15	12	10	9	8	7	6	5	4	1

Exemple pour un concours avec 12 partants

1er	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	9ème	10ème	11ème	12ème
20	15	12	10	9	8	1	1	1	1	1	1

Un concurrent changeant de niveau entre deux coupes pourra changer d'épreuve mais ne conservera pas les points acquis.

Le titre de vainqueur de la coupe d'ILE DE FRANCE sera décerné à l'issue du dernier concours de la saison sportive.

7 COMMISSION DE DISCIPLINE

En cas de non-respect du règlement mis en place par la CMR, la commission de discipline sera saisie.

Elle est composée : de l'étudiante référente en équitation + 1 étudiant tiré au sort + Le directeur de la LIFSU en charge de l'activité.

Sanctions :

- Avertissement
- Disqualification de la compétition en cours
- Suspension de la licence FFSU

Le Directeur Régional du Sport U
Arnaud Boix